



DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU
CANTON DE GIF-SUR-YVETTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2023**

Date de convocation : 08 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à 20 heures et 30 minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire.

Etaient présents : M. Pierre-Alexandre MOURET, Maire, M. Serge BLIN, Mme Sophie CAMPISCIANO, Mme Françoise BALTHAZARD, Adjoints au maire, M. Pascal AMBROISE, M. Zaïme ALI-BELHADJ, Mme Pascale BEAUCHENE, M. Valentin BLOT, Mme Dominique GUILLAN, M. Rémi JEANNOT, M. Benoit JULIENNE, Mme Marie-France LAUNET, Mme Martine MONTARON, Mme Sandrine MOURET, M. Claude PREVOST conseillers municipaux

Absents : Aucun

Pouvoirs : Aucun

Secrétaire de séance : M. Zaïme ALI-BELHADJ

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoir : 0

2023-12-12/09

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC POUR LA PRÉPARATION,
FOURNITURE, TRANSPORT ET LIVRAISON DE REPAS POUR LES
ENFANTS DE L'ÉCOLE**

Rapporteur : Sophie CAMPISCIANO

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 25 juillet 2015, relative aux marchés publics,

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatif aux marchés publics, notamment son article 27 sur le recours à la procédure adaptée,

VU la consultation des entreprises du 30 octobre 2023,

VU l'offre de l'entreprise YVELINES RESTAURATION, unique candidat ayant répondu à la consultation dans les délais,

VU l'avis des commissions affaires scolaires du mercredi 22 novembre et marchés publics du mercredi 29 novembre 2023,

Accusé de réception en préfecture
091-219105384-20231214-2023-12-12-09-DE
Date de réception préfecture : 14/12/2023

CONSIDERANT le projet d'acte d'engagement et de bordereau des prix unitaires joints en annexe de la présente délibération,

Après avoir écouté l'exposé présenté par Madame Sophie CAMPISCIANO, rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité sans abstention,

- **ATTRIBUE** le marché public pour la préparation, la fourniture, le transport et la livraison de repas bio pour les enfants de l'école maternelle à l'entreprise YVELINES RESTAURATION SAS, sise 12 rue Clément Ader, à Rambouillet (78120), pour les montants fixés au bordereau des prix unitaires et dans les conditions énoncées au cahier des clauses particulières.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché, nécessaires à son exécution.
- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget de fonctionnement 2024 et suivants.

Publié sur le site de la commune

Le secrétaire,
Zaïme ALI-BELHADJ

Fait et délibéré à Saint-Aubin,
Le 12 décembre 2023

Le Maire,
Pierre-Alexandre MOURET



*Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification.
Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification.*